

le 30. il en eut aussi une particulière du Roi, à laquelle il fut conduit par le Marquis de Magny Introdecteur des Ambassadeurs.

IX. Mr. l'Abbé du Bois a été reçu dans *Mr. du Bois* le Conseil des affaires étrangères, & pour *reçu dans le* vû de la Charge de Secretaire du Cabinet *Conseil.* du Roi qui étoit vacante par la mort de Mr. de Gaillieres.

X. Mr. le Prince de Conty a été aussi ad- *Mr. le Prin-* mis, & a pris séance pour la premiere fois au *ce de Conty* Conseil de Regence. Le Roi lui a accor *prend séance* dé le Gouvernement du Poitou, dont Mr *au Conseil* le Marquis de la Vieuville étoit pourvû, & *de Regence.* duquel il s'est demis volontairement en faveur de ce Prince.

XI. Il est aisé de concevoir à quel pitoyable état les Gens d'affaires avoient reduits la France, & jusques à quel point ils avoient abusé de la confiance que l'on a eu en eux pendant le dernier Regne, puisque malgré la conviction de leurs crimes, & des brigandages qu'ils ont commis impunement; le Roi a été obligé de suspendre la rigueur de sa justice, à leur égard, & même d'arrêter le cours des perquisitions qui se faisoient de leurs vols, de peur que la circulation de l'argent (dont ils sont en possession, & qui fait la plus grande partie de celui qui est dans le Royaume) ne fût arrêtée absolument, & que le Commerce ne tombât dans un si grand desordre, qu'il fût presque impossible de le retabir.

Cette obligation néanmoins n'a pas été si indispensable, & l'on s'aperçoit bien que c'est moins par nécessité que par un effet de la bonté du Roi & de Mgr. le Duc Regent.